

Vos travailleurs partent régulièrement en mission à l'étranger ? L'assistance voyage leur offre une couverture 24h sur 24 et 7j sur 7. Ces dernières années, la demande des entreprises a évolué d'une simple couverture en cas d'accident à une formule d'assistance complète. Nous avons, par ailleurs, constaté que le volet « sécurité » devenait de plus en plus important.

### Devoir de protection

En tant qu'employeur, vous avez l'obligation de veiller à la sécurité et à la santé de vos collaborateurs pendant les heures de travail. Et cette obligation ne s'arrête pas aux frontières. La question n'est donc pas de savoir si votre entreprise doit prendre des mesures, mais bien quelles mesures elle doit prendre pour protéger ses collaborateurs à l'étranger.

### L'importance d'une assistance voyage

Une assistance de ce type offre non seulement l'aide et le support nécessaires sur place, mais vos travailleurs reçoivent également des conseils de voyage, notamment sur le plan médical ou à propos de la situation politique et économique du pays dans lequel ils se rendent.

### Qui peut faire appel à cette assurance ?

L'assistance voyage peut être souscrite pour toutes les personnes qui partent en voyage d'affaires pour votre entreprise ou institution, comme vos cadres dirigeants et vos collaborateurs, mais aussi des indépendants ou des tiers en mission pour vous. Vous pouvez également prendre une extension pour les membres de la famille qui participent au voyage (partenaire et enfants). Les voyages privés peuvent donc aussi être assurés par ce biais.

### Quelles sont les garanties prévues ?

Les principales garanties de base sont les frais médicaux et le capital en cas de décès ou d'incapacité permanente. Vous pouvez ajouter à la police une couverture pour les bagages, l'annulation, l'interruption ou le report de voyage, l'assistance juridique, la responsabilité civile, l'assistance aux véhicules, l'évacuation politique, le détournement, la prise d'otage et le kidnapping.

### Sécurité

Les entreprises demandent de plus en plus de support en matière de sécurité et les assureurs accordent également beaucoup d'importance à cet aspect. Voilà pourquoi ils proposent au voyageur et à l'employeur les solutions suivantes : formation en ligne, accès 24h sur 24 et 7j sur 7 à des centrales d'assistance spécialisées pour obtenir des informations sur un pays ou une région en particulier, suivi des voyageurs, e-mails d'alerte, accès à des dossiers de pays via un site web ou une application, etc.

### Et vos implantations à l'étranger ?

Si votre entreprise ou institution est également implantée à l'étranger, vous pouvez opter pour un programme international d'assistance voyage. En fonction de l'endroit où se trouvent vos filiales, nous élaborerons ensemble un programme qui répond à vos besoins.

### Combien coûte une police d'assistance voyage ?

La prime dépend des garanties souhaitées et des caractéristiques du voyage (nombre de jours et destinations).

### Quels assureurs proposent des assistances voyage ?

AIG Europe, Ace, Isos, Europ Assistance, Allianz Global Assistance, Axa Assistance, Chubb, Bupa et Zurich sont les principaux assureurs qui proposent ce type d'assistance et avec qui Vanbreda travaille.